

VILLE DE DOUALA

Titre du Projet :

**La plateforme de collaboration
Communauté Urbaine / Communes d'Arrondissement
de Douala**

Expérience d'une approche de gestion concertée d'une ville

Démarrage : 31 Août 2007

1. CONTEXTE

- ▶ Ville de Douala : 6 communes d'arrondissements avec un conseil et un exécutif élus / 1 communauté urbaine avec à sa tête, un Délégué du Gouvernement nommé par décret présidentiel.
- ▶ Lois de décentralisation de 2004 : renforcement de la démocratie délibérative au sein des Communautés Urbaines
- ▶ **Mais, constat d'un dispositif institutionnel limitatif** : gestion au quotidien difficile, conflits fréquents entre le Délégué du Gouvernement et les Maires, contestation des élus freinant la mise en œuvre des actions du « Plan de campagne .» de la ville




2. ENJEUX DE GOUVERNANCE

- ▶ Créer un **espace de dialogue et de concertation** entre les Magistrats Municipaux de la ville de Douala

3. OBJECTIF DU PROJET

- ▶ **Mettre en place une plateforme de collaboration pour**
 - La mise en œuvre concertée des axes stratégiques retenus pour la Ville
 - Une reddition des comptes conjointe aux populations approfondie.

4. DISPOSITIF

 <p>Comité de Coordination : Membres : Délégué du Gouvernement (Psdt), Maires, Chef de services régional des communes, SG CUD. Objectif : Aplanir les sources de conflits et rechercher le consensus dans l'action pour l'intérêt général. Rassemblement trimestriel dans une des communes d'arrondissement</p>			
<p>Commission des aspects institutionnels et légaux Mission Veiller au respect des normes et de la réglementation en vigueur</p>	<p>Commission de lutte contre le désordre urbain Mission Inventorier les différents types de désordres urbains et proposer et mettre en œuvre des solutions.</p>	<p>Commission Journées Citoyennes de Propreté Mission Décentralisation des JCP dans les arrondissements</p>	<p>Commission plan de campagne Mission Identification et évaluation des projets, priorisation</p>

5. RESULTATS

- ▶ **Actions de gestion urbaine concertée :**
 - Mise en œuvre des Journées Citoyennes de Propreté
 - **Lutte contre le désordre urbain** : entente sur un dispositif permettant de limiter l'exploitation abusive de « l'Occupation Temporaires de la Voie Publique » (constitue une ressources financière pour les Communes d'Arrondissement)
 - D'où une **dotation exceptionnelle annuelle de 50 millions de FCFA** à chaque Communes d'Arrondissement destiné au financement d'un projet d'investissement et distincte de la Dotation Générale de Fonctionnement (appui à la construction d'hôtel de ville, moyens logistiques, réhabilitation d'écoles)

6. ENSEIGNEMENTS

- ▶ **Dispositif de coordination des politiques locales à l'échelle d'une grande métropole et de valorisation du leadership local**
- ▶ Gestion **participative** de la ville de Douala
- ▶ **Renforcement de capacités** par échange entre techniciens
- ▶ **Maintien d'un équilibre nécessaire**, par la mise en œuvre de projets communs, une circulation de l'information accrue et une amélioration de la mise en œuvre des actions.

► **Une expérience innovante à essayer dans les collectivités territoriales similaires**